



LE 21 MARS, **TOUS DANS L'ACTION !**

13.03.2017

NON À DU LOW-COST POUR LES USAGERS ! **OUI À UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ !**

LA DIRECTION DE LA SNCF A DÉCIDÉ DE FAIRE RÉALISER L'EXPLOITATION DE LA LIGNE T11 PAR UNE DE SES FILIALES: « TRANSKÉO ».

EN QUOI CELA CONCERNE LA RATP, SES AGENTS ET LES USAGERS ? EN TOUT !

Lors de la mise en place du T11, un appel d'offres pour l'exploitation de cette ligne a été lancé par le STIF (Autorité Organisatrice des transports en Île de France). Cet appel d'offres a été remporté par SNCF-Mobilité, une entreprise publique.

Jusque-là, et même si nous combattons l'obligation de mise en concurrence des opérateurs de transport, nous nous félicitons que l'exploitation du T11 ait été

remportée par une entreprise publique, gage de sécurité, de professionnalisme, d'efficacité économique et sociale.

C'était sans compter sur l'acharnement libéral des dirigeants de la SNCF qui, avec l'accord et la complicité du STIF, a imposé une privatisation de l'exploitation de cette ligne en confiant cette dernière à une filiale de droit privé nommée « Transkéo » !

CE QUI SE JOUE DANS CE DOSSIER :

- C'est la privatisation des réseaux de transports, même lorsque les appels d'offres sont remportés par des entreprises publiques !
- C'est l'abaissement des droits pour les salariés, la remise en cause de leurs conditions de travail et de leurs acquis sociaux !
- C'est, pour les usagers, des transports Low-cost (mais au même tarif!), avec des incertitudes à moyen et long termes sur la régularité et la sécurité !

DEMAIN S'OUVRIRONT DES APPELS D'OFFRES POUR LES FUTURES LIGNES T9, T10 ET L15, VA-T-ON ASSISTER AU MÊME SCÉNARIO ?

Ces futures lignes devraient naturellement revenir à la RATP et, même dans le cas où des appels d'offres seraient mis en place, la RATP est l'entreprise la mieux placée en termes d'efficacité sociale et économique, tant au regard de son savoir-faire que de son statut d'entreprise publique.

Nous sommes intervenus auprès du STIF, le 11 janvier 2017, avec nos camarades Cheminots afin que l'exploitation du T11 revienne à la SNCF et non à l'une de ses filiales.

Nous interviendrons à nouveau avec nos camarades Cheminots, le 21 mars prochain, devant le siège régional de « Transilien ».

Ceci afin de faire entendre raison à la direction de la SNCF et arrêter ce mode d'exploitation qui met en concurrence des salariés d'un même groupe, qui fait du dumping social un but afin de tenter de dégager des marges financières au détriment des salariés et des populations !

Rassemblement le 21 mars 2017

À partir de 10h30 au siège de « Transilien »

34 rue du commandant Mouchotte – Paris 14

POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC !